

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du Jeudi 06 septembre 2018

Le six septembre deux mil dix-huit, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle de la mairie, sous la présidence de M. Éric DAVID, Maire de Le Bailleul.

Étaient présents : Louis DOBER, Christian FOURNIER, Stéphanie GERVAIS, Ghyslaine MOUSSET, Sophie ALLORY, Liliane FREY, Jean-Baptiste MOUSSOLO, Michèle RABOUIN, Emmanuel SECHET, Laurent HEBERT.

Absents excusés : Tatiana MILON (procuration à Ghyslaine MOUSSET), Christine POISSON (procuration à Sophie ALLORY), Philippe BOURGOIN (procuration à Louis DOBER), Justine LABE (procuration à Éric DAVID).

M. Emmanuel SECHET (arrivé à 20h30), n'a pris part au vote qu'à partir de la délibération n°98.

Lecture du procès-verbal de la précédente séance du 16 juillet 2018 ; sans observation.

Date de convocation : 30 août 2018

Date d'affichage : 13 septembre 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Membres en exercice : 15

Membres qui ont pris part à la délibération : 15

Ghyslaine MOUSSET a été nommée secrétaire. Deux personnes assistent à la séance.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour.

*Approbation à l'unanimité.*

**Délibération n° 93**

**Mise en place d'un règlement de Conseil Municipal**

M. Le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place d'un règlement de conseil municipal pour fixer un cadre et veiller au bon déroulement des prochaines réunions.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**Délibération n° 94**

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)**

M. Le Maire annonce qu'il ne désire pas exercer son droit de préemption urbain (DIA 7202218Z0011 du 25/07/2018) sur la parcelle AB 218 (La Couture). Il s'agit d'un bien non bâti sur terrain propre.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de M. Le Maire.

**Délibération n° 95**

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)**

M. Le Maire annonce qu'il ne désire pas exercer son droit de préemption urbain (DIA 7202218Z0012 du 29/08/2018) sur la parcelle AB 119 (20 rue Adrien Roisne). Il s'agit d'un bien bâti sur terrain propre.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de M. Le Maire.

**Délibération n° 96**

**DEVIS CBF Serrurerie – Marché salle polyvalente**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les serrureries extérieures (cylindres sur organigramme) n'avaient pas été attribués au lot 10.

L'entreprise CBF nous présente un devis complémentaire de 586,50 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise M. le Maire à le signer.

*Vote à main levée : unanimité*

#### Délibération n° 97

### **DEVIS COMPLÉMENTAIRE GLOT – MARCHÉ TOITURE ÉCOLE**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la SARL GLOT a été obligée de bâcher le chantier de la toiture de l'école, ce qui n'était pas prévu au marché, et que lors de la dépose du volet roulant existant, celui-ci s'est avéré non réutilisable.

Le montant de ce devis complémentaire s'élève à 3 261,80 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise M. le Maire à le signer.

*Vote à main levée : unanimité*

#### Délibération n° 98

### **DEVIS QUALIPLAQUE – Réfection plafond suspendu école**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux dégâts des eaux à l'école, le plafond suspendu se trouve endommagé. Un devis a été demandé à La SARL QUALIPLAQUE ; Il s'élève à 2 813 € H.T.

Le Conseil municipal accepte ce devis et autorise M. le Maire à le signer.

*Vote à main levée : unanimité*

#### Délibération n° 99

### **AVIS DES COMMUNES à l'adhésion de la CDC de Sablé-sur-Sarthe**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe a délibéré en date du 28 juin 2018 pour une demande d'adhésion au Syndicat Mixte de stationnement des Gens du Voyage.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à cette demande d'adhésion.

*Vote à main levée : unanimité*

#### Délibération n° 100

### **DEMANDE D'AIDE SOCIALE**

Mme Ghyslaine MOUSSET, Adjointe aux affaires sociales, présente au Conseil Municipal une demande d'aide sociale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à une aide et autorise le Maire à transmettre la demande au CIAS de Sablé-sur-Sarthe.

*Vote à main levée : unanimité.*

#### Délibération n° 101

### **DÉLIBÉRATION POUR LA FISCALITÉ 2019**

Suite au passage de notre Communauté de communes au régime de la FPU, le Conseil Municipal décide de rapporter toutes les délibérations prises antérieurement en matière de Fiscalité Professionnelle.

*Vote à main levée : unanimité.*

#### Délibération n° 102

### **REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2019**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs actuels de la redevance assainissement 2018 sont de :

- Abonnement : 25 Euros / an

- Redevance 0,67 €/m3 consommé

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide les tarifs suivants pour la redevance assainissement 2019 :

- Abonnement : 25 Euros / an

- Redevance : 0,70 Euros / m3 consommé

*Vote à main levée : 1 contre, 14 pour*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Le Maire,  
**Éric DAVID.**

